



Mot du Maire

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Informations municipales
- Etat Civil
- Vie scolaire
- Informations locales
- Associations

Le monde entier a traversé une crise sanitaire sans précédent, notre pays n'y a pas échappé et a dû réagir par des mesures exceptionnelles de confinements. Nous avançons progressivement vers une vie un peu plus habituelle si l'on peut dire, mais les conséquences sont considérables, la vigilance reste de rigueur.

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars en respectant les barrières sanitaires, malgré ce contexte, vous vous êtes déplacés accomplir votre devoir de citoyenneté. La liste que je conduisais a été élue dans son intégralité, nous vous remercions de votre confiance. La nouvelle équipe municipale a été installée le 18 mai et a élu le maire et ses adjoints le 28 mai.

Durant cette période de confinement la continuité des services s'est déroulée normalement.

Le retour en classe s'est effectué le 12 mai avec le respect des barrières sanitaires, nous ne pouvions accueillir que 12 élèves par classe ; professeurs, élus, personnel communal avons travaillé ensemble avec pour objectif commun l'accueil des enfants en toute sécurité sanitaire. Cette reprise s'est bien déroulée malgré l'application des nouvelles mesures un peu stressantes, je remercie les professeurs qui ont beaucoup communiqué auprès des familles. Il est bon de savoir que pour le bon déroulement de la reprise scolaire, la collectivité a octroyé 9 heures supplémentaires par jour.

Nous devons gérer cette situation de crise, préserver la santé, c'est un combat collectif.

Soyons optimistes, les vacances approchent, le soleil sera au rendez-vous. Retrouvons les amis, la famille et la joie de vivre.

Information Municipale

ELECTION DU 15 MARS 2020

A l'issue du premier tour des élections municipales, la nouvelle équipe a été choisie par le corps électoral.

Notons que la participation des électeurs de Ruca a été bien supérieure à la moyenne nationale dont le taux d'abstention s'élevait à 55,25 %.

Résultats :

Inscrits	496
Votants	59.07%
Abstentions	40.93%
Exprimés	57.86%

Nom et adresse des conseillers municipaux élus :

- M. **Emmanuel CAMPION**, le douetel
- M. **Pierrick CARFANTAN**, la priouté
- Mme **Anne CIVEL**, la mare au loup
- M. **Loïc EUDES**, le grand chemin
- M. **Mathieu FAVREL**, les chesnaies
- M. **Louis-Claude GICQUEL**, lotissement des fresches
- M. **Francis GROUAZEL**, les fontenelles
- M. **Rodolphe GROUAZEL**, le douetel
- M. **Régis JEGU**, lotissement des fresches
- M. **Claude LAYEC**, les mafas
- Mme **Véronique LE BIDEAU**, les mafas
- M. **Dominique PERCHE**, la ville es loing
- M. **Yves VALLEE**, la mauve
- Mme **Eliane VITRAT**, la mare D16

Selon la réglementation habituelle, le premier conseil municipal devait se réunir entre 5 et 10 jours suivant l'élection. Toutefois, la situation sanitaire a conduit les législateurs à reporter l'entrée en fonction des conseillers municipaux à compter du 18 mai 2020 et nous avons pu définir la gouvernance municipale lors de la première réunion du Conseil Municipal le 28 mai 2020.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

Tous les conseillers municipaux élus le 15 mars étaient présents.

Lors de ce premier conseil, il a été procédé à l'élection du maire et de deux adjoints

M. **Dominique Perche** a été reconduit dans ses fonctions de maire.

M. **Claude Layec** a été également reconduit dans ses fonctions de premier adjoint, en charge notamment des finances, de l'urbanisme et des travaux.

De même, Mme **Véronique Le Bideau** a été reconduite dans ses fonctions de deuxième adjointe, particulièrement en charge des affaires scolaires et sociales et de la communication.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

Tous les conseillers municipaux élus le 15 mars étaient présents.

Au cours de ce conseil, les bases des différentes commissions ont été définies.

Le rôle des commissions est consultatif. Elles préparent les décisions soumises au vote lors du conseil municipal.

Elles ont été composées comme suit :

-Finances : en charge de préparer le budget et d'en assurer le suivi :

Claude Layec, Eliane Vitrat, Anne Civel, Louis-Claude Gicquel ;

-Communication : en charge de L'Echo du gros Chêne et des nouveaux médias :

Véronique Le Bideau, Eliane Vitrat, Anne Civel, Loïc Eudes ;

-Déléguée école : en charge des relations avec le groupement scolaire :

Véronique Le Bideau

-CCAS (centre communal d'action sociale) et accueil des nouveaux arrivants

Véronique Le Bideau, Eliane Vitrat, Pierrick Carfantan, Francis Grouazel ;

-Environnement, fleurissement, patrimoine : en charge des questions environnementales, et de l'attractivité de la commune et de son patrimoine :

Claude Layec, Eliane Vitrat, Yves Vallée, Louis Claude Gicquel ;

-Voirie : surveille l'état de la voirie et propose les travaux à anticiper :

Francis Grouazel, Yves Vallée, Louis Claude Gicquel, Emmanuel Campion, Yannick Douzamy

-Travaux : planifie les travaux nécessaires :

Claude Layec, Yannick Douzamy, Regis Jegu, Francis Grouazel, Rodolphe Grouazel, Emmanuel Campion, Mathieu Favrel ;

-Appel d'offres : centralise les appels d'offre et participe aux choix des postulants :

Claude Layec Regis Jegu, Anne Civel, Louis Claude Gicquel, Emmanuel Campion ;

-Urbanisme : s'occupe de tout ce qui à trait avec les règles d'urbanisme local :

Claude Layec, Pierrick Carfantan, Rodolphe Grouazel ;

-CNAS : représente la commune dans cette institution nationale :

Eliane Vitrat ;

-Association foncière : s'occupe de la gestion des chemins d'exploitations :

Yves Vallée, Mathieu Favrel, Yannick Douzamy, Louis Claude Gicquel.

M . le Maire Dominique PERCHE est légitimement membre de chaque commission.

Notons que L'association foncière et le CCAS sont des commissions paritaires, c'est-à-dire composées pour moitié d'élus, et pour moitié de personnes de la commune.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES DEUX ADJOINTS.

Vu la somme maximale prévue par les barèmes pour chaque strate de communes relatifs aux indemnités de fonction suite à la loi du 27 décembre 2019 (indemnités de fonction brutes mensuelles des maires (article L.2123.23 du CGCT intégrant les majorations introduites par la loi) ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la LOI.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de fixer les indemnités brutes conformément en référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale en vigueur au 1^{er} janvier 2020 pour les communes ayant une population comprise entre 500 et 999 habitants.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE

- **DECIDE DE FIXER le taux de l'indemnité du Maire à 40,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale en vigueur.**
- **DECIDE DE FIXER le taux de l'indemnité de chaque adjoint à 10,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale en vigueur.**

ACHAT D'UNE AUTO-LAVEUSE :

Après étude des différents devis, décision a été prise de procéder à l'achat d'une machine autolaveuse pour les sols de l'école et de la salle des fêtes et de retenir le devis de la société Groupe Pierre LEGOFF pour un montant de 2942,64€ TTC.

Etat civil**Naissances :**

- **Melle Alice ANNEIX** née le 16 mars à St Brieuc fille de **Loeiz ANNEIX** et de **Delphine WATTEMET** domiciliés le Bas lin.
Félicitations aux parents.

Mariage : //**Décès :**

- Mme **POTIER Yvonne** décédée le 4 janvier 2020 domiciliée le Clos Noël.
- Mme **COULOMBEL Roseline** décédée le 27 février 2020 domiciliée le Moulin
- Mme **DESHAYES Evelyne** décédée le 23 février 2020 domiciliée le Douetel
- M. **RENOUX Michel** décédé le 6 avril 2020 domicilié la Ville es Loing
- M. **CARRIERES Erwan** décédé le 17 avril 2020 domicilié la Ville es Loing
- M. **HAMONET Jean Yves** décédé le 27 avril 2020 domicilié le Clos Noël
- Mme **BERTRAND Eugénie** décédée le 3 mai 2020 domiciliée le Bourg
- M. **FROSTIN Georges** décédé le 7 mai 2020 domicilié le Moulin
- Mme **DENIS Joelle** décédée le 31 mai 2020 domiciliée la Ville es Loing
Sincères condoléances aux familles.

Vie scolaire

REPRISE DES COURS

Le 11 mai, les enfants ont repris le chemin de l'école, dans le cadre du protocole strict mis en place pour la première partie du déconfinement.

Les enfants sont notamment accueillis une semaine sur deux, afin de respecter les règles de distanciation physique.

L'équipe municipale tient à remercier encore une fois le personnel communal et celui de l'Education Nationale pour leur engagement auprès des plus jeunes, et pour avoir fait en sorte que cette reprise particulière se fasse dans les meilleures conditions possibles.

INSCRIPTIONS

Même si les modalités de la reprise ne sont pas encore connues au moment d'imprimer ce bulletin, il est toujours temps de procéder aux inscriptions auprès de :

- **Thiphaine Ropars** (St Pôtan) pour la maternelle
- **Audrey Lefort-Hercouet** (Ruca) pour le primaire
ou en mairie.

Informations locales

DEBROUSSAILLAGE

Dinan Agglomération nous a fait parvenir le calendrier de Débroussaillage
Les engins seront présents sur notre commune du 21 au 27 août 2020.

COMMUNICATION

Afin d'être plus réactif, et conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, les informations locales sont désormais disponibles sur internet.

La formule choisie (pour le moment) est un blog :

ruca.infos.blog.free.fr

Vous y retrouverez outre l'Echo du gros Chêne (qui continuera à exister dans sa version papier), les communications sur la vie locale (travaux, évènements...).

Les Associations et les personnes désirant y faire passer un message peuvent en faire la demande en utilisant ce mail de contact, distinct de celui officiel de la mairie : ruca.infos@gmail.com

HAMEAU DE LA ROSELIERE

A ce jour, nous sommes dans l'attente du procès-verbal de réception des travaux. Pour rappel, le prix du lot est fixé à 51€ / m² TTC net vendeur
 Pour tous renseignements s'adresser en mairie.



Informations pratiques

Numéros d'Urgences :

- le **15** : SAMU, urgences médicales ;
- le **17** : intervention de police ;
- le **18** : lutte contre l'incendie (pompiers) ;
- le **112** : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne ;
- le **114** : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence ;
- le **115** : urgence sociale (SAMU social) ;
- le **116 000** : urgence sociale (enfants disparus).
- le **119** : urgence sociale (enfance maltraitée) ;

Les opérateurs de téléphonie sont tenus d'acheminer gratuitement ces appels d'urgence et de les géolocaliser lorsque cela s'avère possible.

Déchetterie de Matignon

Adresse : 10 Rue du Chemin Vert, 22550 Matignon

Tél : 02 96 41 12 63

Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

HORAIRES

- **Du 1er octobre au 31 mars** :
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h - 12h et 13h30 - 17h30
- Du 1er avril au 30 septembre** :
Lundi 13h30 - 18h · Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
9h - 12h et 13h30 - 18h
- Juillet et août** :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h - 12h et 13h30 - 18h

Réglementation sur le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de :

- 8H30 à 12H et 13H30 à 19H30 les jours ouvrables,
- 9H à 12h et 15H à 19H les samedis,
- 10H à 12H les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter vos voisins.

Associations

Bilan financier

Il est rappelé aux associations que, conformément à la réglementation, (et pour définir les subventions dans le prochain budget), elles doivent déposer leur bilan financier en mairie au plus tôt.

Annonces

CABINET INFIRMIER :

Les **infirmières d'Hénanbihen** situées au Bois Brignard déménagent Place du cercle à Hénanbihen à partir du 6 juillet 2020.

Le cabinet se trouve derrière la pharmacie, au niveau de l'ostéopathe.

La permanence est ouverte tous les jours sauf dimanche et férié de 8h15 à 8h45. Sans rendez-vous.

Téléphone : 02.96.34.01.48.

Les soins à domicile se font sur rendez-vous.

DON DU SANG :

Les prochaines collectes de sang auront lieu

**le vendredi 17 juillet
à la salle d'Armor
de Saint Cast le Guildo
de 14h à 18h**

**Merci de vous inscrire sur
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

Toute personne âgée de 18 ans à 70 ans est un donneur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter

Donner est un acte généreux et qui sauve des vies

Merci pour votre participation

MAIRIE DE RUCA

*Heures d'ouverture de la
mairie au public.*

Tous les matins du lundi
au vendredi de 9h à 12h

Le BOURG

22550 RUCA

TÉLÉPHONE :
02 96 83 71 04

TÉLÉCOPIE :
02 96 83 71 04

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
mairie.ruca@wanadoo.fr

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
ruca.infos.blog.free.fr

L'écho du gros Chêne

Responsable :

Dominique PERCHE

Equipe de Rédaction :

Véronique LE BIDEAU

Eliane VITRAT

Anne CIVEL

Loïc EUDES